

6-DSL-CONFIDENTIEL DEFENSE

PR4

PR3 PR4

Declassifié sur ordre de
l'autorité émettrice par décision
du ministre des
Affaires étrangères
Réf: 28/01/2016

Cl Rwanda

Lecture du Président.

-6-DSL-CONFIDENTIEL DEFENSE
-PR1 PR2 PM1 CM1 CM2 CM3 SG SGA DP DP2 CAP DS
-II-DAM
-II-CMB CM5 PR3 PR4 II-NU STR CM4 PR5 DI
•ZZ

TD KIGALI 460

LE 26 AVRIL 1993
KGLI LE 26/04/93 A 14H23

IMMEDIAT
CHIFFRE CONFIDENTIEL DEFENSE
NB : DISTRIBUTION STRICTEMENT LIMITEE
AD DIPLOMATIE 460
CQ MINDEFENSE PARIS 84
TXT

CQ MINCOOP PARIS 151
CQ ARMEES PARIS 81

ARCHIVES
NATIONALES

OBJET : RENCONTRE DU PRESIDENT HABYARIMANA AVEC M. GEORGES
MARTRES.-

APRES QUE M. MARTRES AIT ETE ELEVE A LA DIGNITE DE GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DES MILLE COLLINES AU COURS D'UN BANQUET OFFICIEL DONNE VENDREDI 23 AVRIL, LE CHEF DE L'ETAT ET MME HABYARIMANA ONT SOUHAITE LE RECEVOIR EN TOUTE INTIMITE DIMANCHE SOIR, AVEC MME MARTRES, DANS LEUR RESIDENCE DE KANOMBE. LE PRESIDENT VOUDRAIT QUE L'ANCIEN AMBASSADEUR CONTINUE A LUI SERVIR D''INTERMEDIAIRE'' POUR ''EXPLIQUER'' AUX PLUS HAUTES AUTORITES FRANCAISES LA SITUATION DU RWANDA, NOTAMMENT SUR LE PLAN ETHNIQUE. IL A DEMANDE A CET EFFET A M. MARTRES DE LUI LAISSER SES ADRESSES ET NOS DE TELEPHONE EN FRANCE. LE CHEF DE L'ETAT S'INTERROGE AUSSI SUR LA DATE A LAQUELLE IL POURRA COMMENCER A ENVOYER DES EMISSAIRES A PARIS ET A QUELS INTERLOCUTEURS IL CONVIENT DE S'ADRESSER. M. MARTRES LUI A CONSEILLE, -LES HAUTS RESPONSABLES DE L'ELYSEE ET DE LA DIRECTION DES AFFAIRES AFRICAINES ET MALGACHES N'AYANT PAS CHANGE-, D'ETABLIR EN PRIORITE LE CONTACT AVEC M. MICHEL ROUSSIN ET SON CABINET.

LE PRESIDENT HABYARIMANA SOUHAITERAIT LUI-MEME SE RENDRE A PARIS DES LE MOIS DE MAI. IL EST VIVEMENT PREOCUPE PAR L'EVOLUTION DES NEGOCIATIONS D'ARUSHA ET NOTAMMENT PAR L'OBSTINATION DU F.P.R. A VOULOIR SUPPRIMER LA GENDARMERIE ET LA REMPLACER PAR UNE POLICE NATIONALE. PAR AILLEURS, LE PRESIDENT ATTEND TOUJOURS LES CONSEILS DE LA FRANCE QUANT A L'OPPORTUNITE POUR LUI DE S'ENGAGER A NE PAS SOLLICITER UN NOUVEAU MANDAT A L'ISSUE DE LA PERIODE TRANSITOIRE. IL SOUHAITERAIT, EN CLAIR, QUE NOUS L'ASSURIONS PAR NOTRE PRESENCE ET NOTRE APPUI QUE SA SECURITE ET CELLE DE SON ENTOURAGE NE SERONT PAS MISES EN DANGER AU CAS OU IL QUITTERAIT LA SCENE POLITIQUE. (CF. A CE SUJET LE MESSAGE DE L'AMBASSADEUR A M. BRUNO DELAYE EN DATE DU 30 MARS).

COMMENTAIRE DU POSTE :

POUR DONNER SATISFACTION AU DERNIER VOEU EXPRIME PAR LE PRESIDENT, IL FAUDRAIT QUE LA FRANCE S'ENGAGE DE MANIERE PLUS DETERMINEE DANS LE JEU POLITIQUE RWANDAIS. ELLE DEVRAIT TOUT D'ABORD MAINTENIR SA PRESENCE MILITAIRE AU RWANDA JUSQU'A LA FIN DE LA PERIODE DE TRANSITION, FAUTE DE QUOI ELLE NE POURRAIT DONNER AU CHEF DE L'ETAT AUCUNE GARANTIE CONCERNANT SA SECURITE PERSONNELLE. IL FAUDRAIT AUSSI QU'UNE ALTERNANCE POLITIQUE SE DESSINE AVEC PRECISION AFIN QU'IL SOIT POSSIBLE DE NEGOCIER LES CONDITIONS DU DEPART DE L'ACTUEL PRESIDENT AVEC LES VAINQUEURS DE CETTE ALTERNANCE. MAIS POUR L'INSTANT, IL N'EST PAS FACILE DE PREVOIR SI UN CHANGEMENT DE POUVOIR PROFITERAIT FINALEMENT A L'OPPOSITION EXTERIEURE (FPR), INTERIEURE (PRINCIPALEMENT MDR) OU AUX NATIONALISTES HUTU.

QUANT A L'OPPORTUNITE D'UN VOYAGE A PARIS DU PRESIDENT, IL EST VRAISEMBLABLE QU'ON POURRA EN JUGER PLUS CLAIREMENT DANS LE COURANT DU MOIS DE MAI. LE CALME RELATIF QUI REGNE ACTUELLEMENT AU RWANDA EST EN EFFET EN GRANDE PARTIE LIE AU SOUCI DU FPR DE NE RIEN FAIRE QUI PUISSE DONNER DES ARGUMENTS NOUVEAUX AUX PARTISANS D'UNE INTERVENTION DIRECTE DES NATIONS UNIES. QUAND IL SERA ASSURE QUE LA RESOLUTION 812 NE CONSTITUE PLUS UNE MENACE POUR LUI, IL EST VRAISEMBLABLE QU'IL ADOPTERA, AUSSI BIEN A ARUSHA QUE SUR LE TERRAIN, UNE ATTITUDE PLUS AGRESSIVE QUI PRECIPITERA LES EVENEMENTS./.

*

BUNEL



Déclassifié sur ordre de
l'autorité émettrice par décision
du ministre des
Réfrence : *affaires étrangères*
Date : *28/01/2016*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES